



Relation entre une mineur et un majeur

Par **emeline59**, le **04/03/2017** à **17:19**

Bonjour,

Si j'écris sur ce forum c'est que je suis dans une situation très délicate. J'ai 15 ans bientôt 16 et je sors avec mon copain depuis 9 mois, le "souci" est qu'il a 21 ans. J'ai essayée de cacher notre relation depuis le début car mes parents sont très stricts mais ils ont finis par le savoir et depuis je n'ai plus aucun contact avec mon copain, je n'ai plus de téléphone, rien du tout. Je n'ai jamais dormis chez lui, je l'ai juste vu quelques fois pendant des après-midis car il habite à 30 km et je suis obligée de prendre le train ou inversement. Mes parents me menacent, si on est encore en contact, de porter plainte. Je voudrais savoir pour quoi mes parents pourraient porter plainte ?

Merci déjà d'avoir pris le temps de me lire.

En attendant vos réponses.

Par **Visiteur**, le **04/03/2017** à **21:47**

Il ne peuvent porter plainte pour détournement de mineur car cette notion est précise et complexe. Il n'y a pas soustraction de mineur à l'autorité légale de ses parents.

En revanche, tant que vous êtes mineurs, vos parents ont leur mot à dire sur vos fréquentations, tant amoureuses qu'amicales. Le mieux est peut-être d'essayer de favoriser le dialogue avec vos parents, et de leur présenter vos amis et amoureux-ses afin de pouvoir échanger avec eux et les rassurer s'ils sont inquiets.

Par **emeline59**, le **04/03/2017** à **22:07**

J'ai essayée mais ils ne veulent pas comprendre ils sont focaliser sur la différence d'âge et ne veulent pas voir le réel amour qu'il y a , je leur ai proposé de le rencontrer mais ils ne veulent rien comprendre.

Merci pour la réponse.